



Facture abusive réclamé par un mandataire judiciaire

Par **cloclo66**, le **16/09/2010** à **10:18**

Bonjour,

voila ma situation ,je viens d'accéder à la propriété et j'ai eu un petit soucis avec le terrassier qui devait effectuer divers travaux sur ma propriété,tel que les tranchées techniques le remblaiement des terres ainsi que la fosse septique.

15 jours avant l'obtention des clés par le constructeur de la maison ,l'entreprise a deposer le bilan sans aucun preavis en laissant un trou dans mon jardin avec une fosses septique non raccordé ainsi qu'aucun remblaiement de terre autour du pavillon, j'ai du dans l'urgence faire appel à une autre entreprise qui ont retiré la fosse et l'ont remplacé par leur materiel personnel car il ne garantissent pas le materiel installé par une autre entreprise et ont terminé les travaux en urgence.

3 mois apres je reçois un simple courrier de la part du mandataire judiciaire de l'entreprise me reclamant la somme de 1510 euros pour les travaux de la tranchée techniquequi ont etait réalisés ainsi que pour la pose de la fosse septique qui a du etre remplacé dans l'urgence faute d'etre raccordée

les travaux ont etait réalisé en direct ne passant pas par le constructeur et la fosse est à ce jour toujours dans mon jardin a attendre qu'on vienne la recuperer
quel droit j'ai pour evitée de payer cette facture abusive a mes yeux ????

Par **mimi493**, le **16/09/2010** à **12:55**

Vous écrivez au mandataire que les travaux n'ont jamais été fait.

Par **cloclo66**, le **16/09/2010** à **18:43**

ceci a etais fait mais il nous a renvoyé une lettre de relance nous demandant de regler la facture . qui plus ai nous ne savon pas quoi faire de la fosse septique qui traine sur notre jardin